

PROTOCOLE LOPMI

UNITÉ SGP POLICE MARTÈLE LES IMPÉRATIFS :



REHAUSSEMENT ET MAINTIEN DES TAUX D'ENCADREMENT :

40 % Gardiens / 40% Chefs / 20% Majors

(Actuellement protocole 2016 = 75 % Gpx/Bier, 17 % Chefs, 8% Majors)

**C'est la seule condition pour que tout le monde
soit respecté et que tout le monde avance !**

→ PERSONNE NE DOIT ÊTRE OUBLIÉ ! ←

POLICIERS ADJOINTS :

**Augmentation de l'Indemnité
d'Exercice**

PATS :

ISSPATS

**FORMATION : Reconnaissance du métier de formateur,
de tous les formateurs**

**IDF : Augmentation de la Prime de Fidélisation
Augmentation des SUEP**

